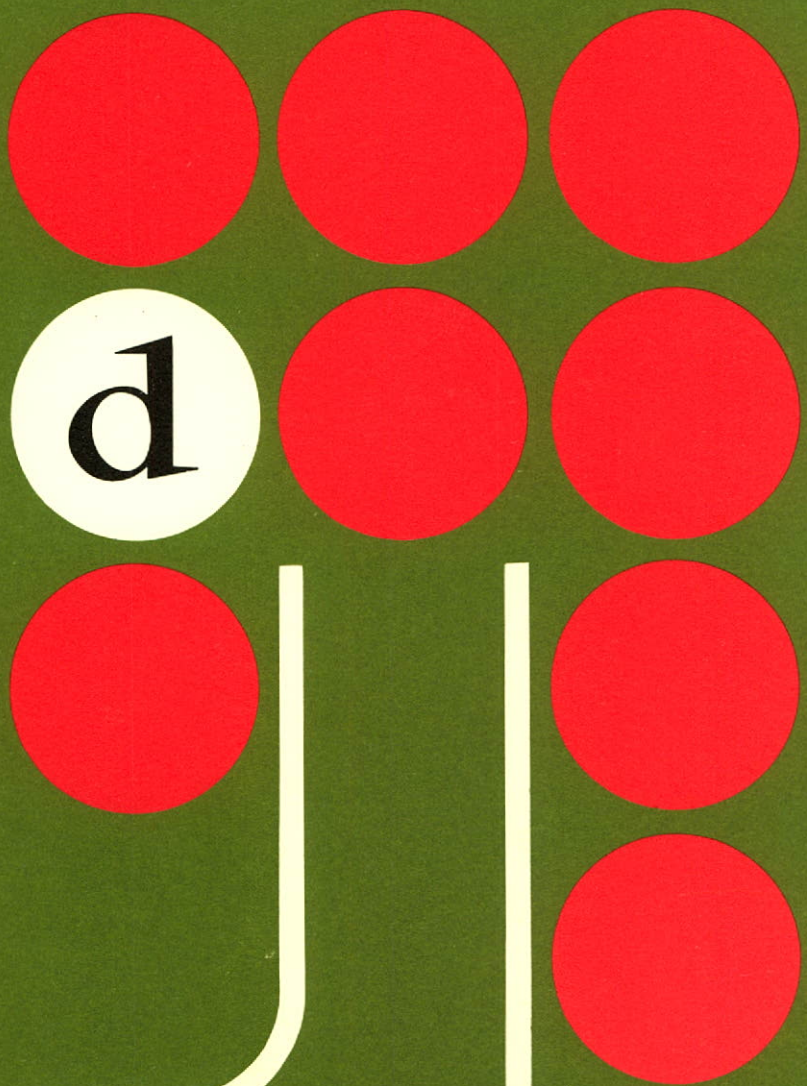


RAPPORT ANNUEL 1969
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS



MANAGEMENT
LIBRARY
AUG 31 1973
MCGILL UNIVERSITY



l'humain



59753-206-272-460

0-0004-01035-20083



4-5898-206-271-843



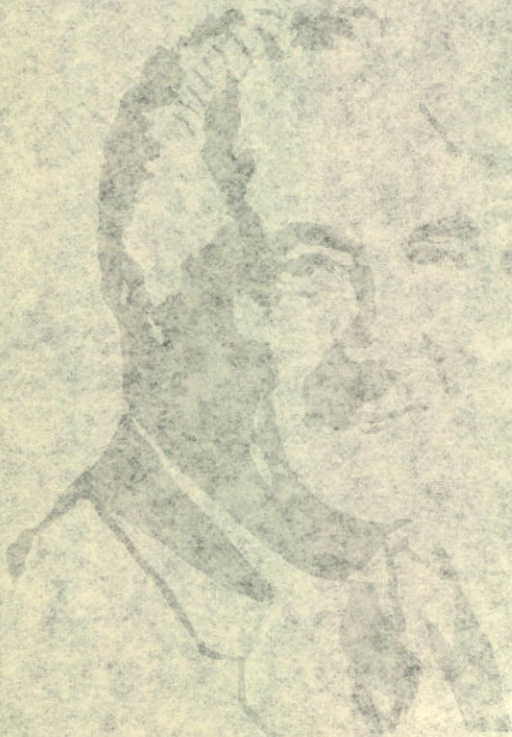
0-1133-FF0802073

1991-1992
1993-1994
1995-1996
1997-1998
1999-2000
2001-2002
2003-2004
2005-2006
2007-2008
2009-2010
2011-2012
2013-2014
2015-2016
2017-2018
2019-2020
2021-2022

0211-555-203-6274



0-0001-0002-50000

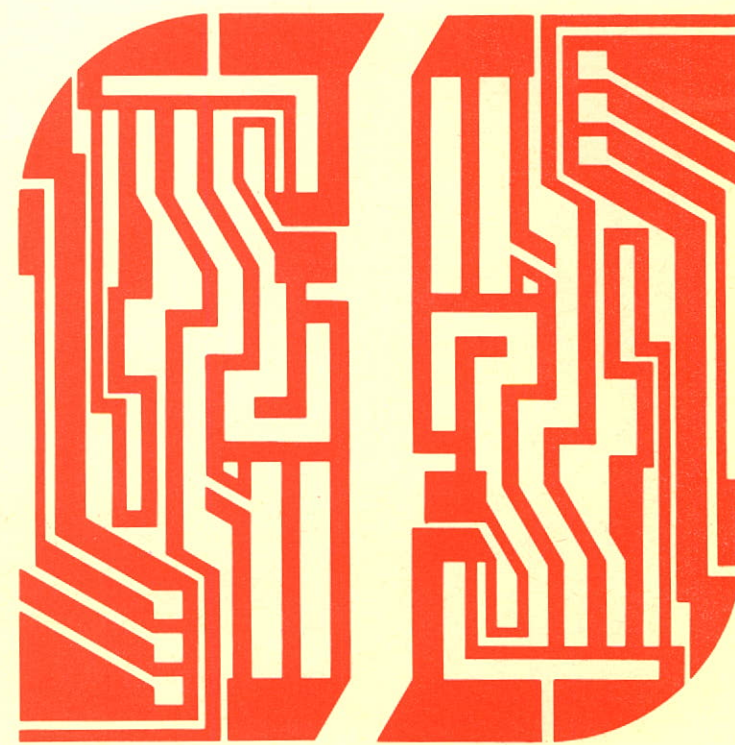
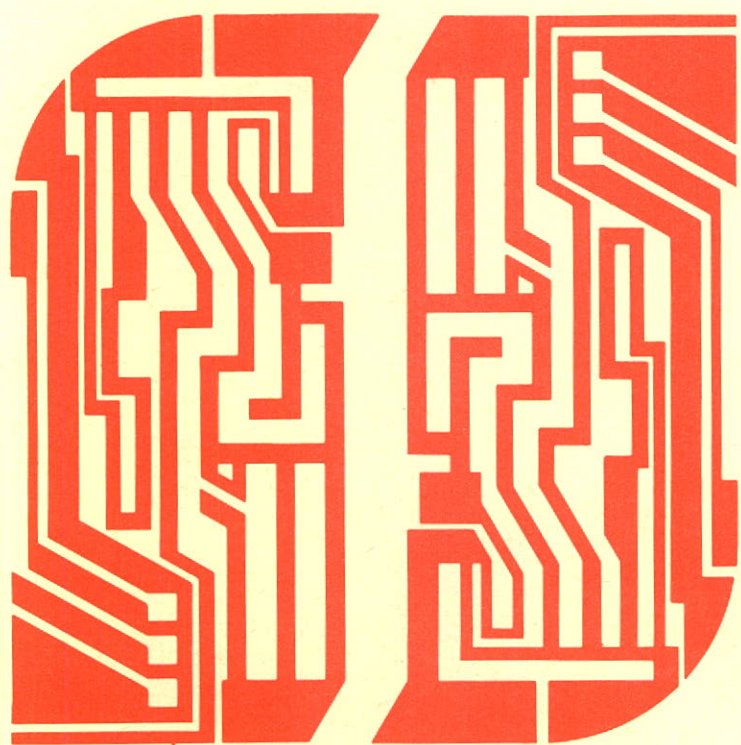
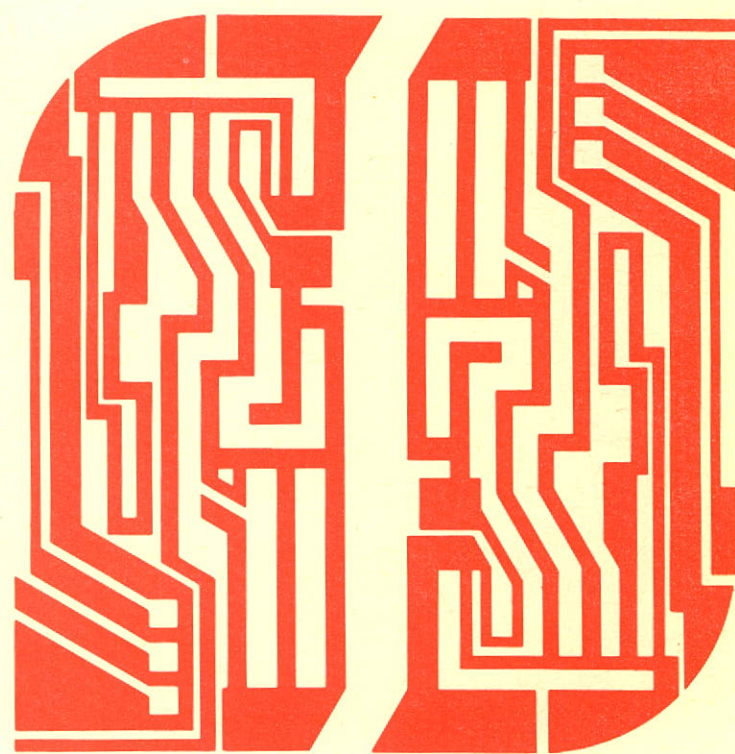
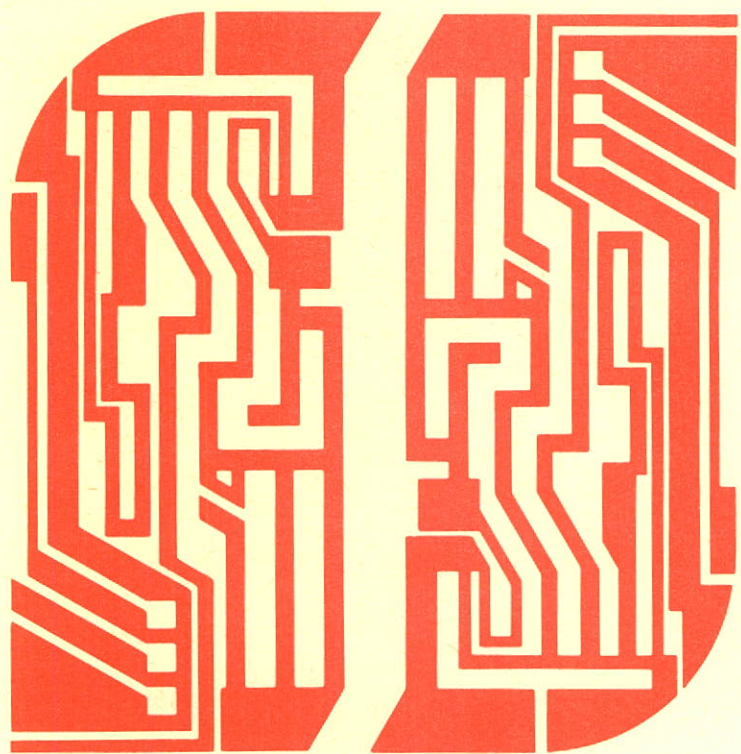


0211-555-203-6274

0211-555-203-6274



**AU DELÀ DE
L'ÉLECTRONIQUE...**





Le conseil d'administration

Le président et chef de l'administration

- ALFRED ROULEAU, Lévis

Le 1er vice-président

- WILLIE DESCHÊNES, Kénogami

Les administrateurs

- MAURICE PERREAULT, Amos
- ÉMILE GIRARDIN, Montréal
- † JEAN-JACQUES CARON, Trois-Rivières
- JACQUES DE BILLY, C.R., Québec
- JEAN-PAUL BERNIER, Granby
- ADRIEN BERNARD, Maria
- HILAIRE BÉLIVEAU, Sherbrooke

Le président du conseil

- † VICTOR FALARDEAU, Hull

Le 2e vice-président

- GUY BERNIER, Montréal

- J.-ALBERT BOYER, Ottawa
- LOUIS-A. DESROCHERS, avocat, Edmonton
- JEAN-F. GAGNON, Saint-Fabien
- MAURICE DEMAY, M.D., Régina
- ROGER CLOUTIER, Ag., Joliette
- MARCEL NANTEL, M.D., Montréal
- † JEAN-MARIE OUELLET, Plessisville

• représentant les assurés

† représentant les Caisses populaires



La direction

- ALFRED ROULEAU
président et chef de l'administration
- OSCAR MERCURE, C.A.
directeur général

Secrétariat

- MICHEL ST-CYR, M.S.S.
secrétaire et surintendant des services auxiliaires

Contentieux

- GAÉTAN CANTIN, L.L.L.
conseiller juridique

Relations publiques

- ROLAND LELIÈVRE, Acc. SCRP
directeur
- HERVÉ HUDON
agent de liaison

Actuariat

- LOUIS-R. LABRECQUE, F.S.A.
actuaire
- JEAN GÉRIN, A.S.A.
adjoint, assurances et rentes collectives
- RENÉ MASSICOTTE, A.S.A.
surintendant de l'administration
- CAMILLE FORTIER, A.S.A.
sous-actuaire
- CLÉMENT-MARIE THIVIERGE, M.D.
directeur médical

Ventes

- JEAN-JACQUES TREMBLAY, D.Ph.
directeur
- ANDRÉ FERRAGNE, C.L.U.
surintendant, assurances individuelles
- JEAN MARMET
surintendant, assurances et rentes collectives

JACQUES MARTIN
surintendant-adjoint, assurances individuelles
FERNAND MOREAU, C.L.U.
directeur de la formation professionnelle

Assurances aux Caisses

- HUBERT MARCEAU, Adm.A.
directeur
- ANDRÉ PIUZE, Adm.A.
adjoint

Trésorerie

- OSCAR MERCURE, C.A.
trésorier
- EDMOND PELCHAT, C.A.
contrôleur et trésorier-adjoint
- JEAN-LOUIS GARANT, R.I.A.
chef comptable

Organisation et informatique

- GASTON LAUZIER, B.Sc. (Math.)
directeur
- GILBERT BELLEAU, A.S.A.
adjoint, informatique
- PAUL-ÉMILE DUCLOS
adjoint, organisation

Personnel

- JEAN-CLAUDE BEAULIEU, M.R.I.
directeur
- MIREILLE DOUVILLE
adjointe

• membres du Conseil de la Régie interne.



Q-0001-01035-20083

*Un code de dossier.
Pour l'ordinateur,
c'est le nom d'un assuré
de L'Assurance-Vie Desjardins.*

*Mais, si l'ordinateur
a son langage,
les dirigeants qui lui confient,
depuis plusieurs années déjà,
la garde des principaux
éléments de chacun des dossiers,
les employés qui
alimentent quotidiennement*

*sa mémoire électronique,
considéreront toujours,
au delà des codes,
l'homme, être humain,
l'homme et ses besoins,
ceux des siens
que l'institution,
de par contrat,
s'est engagée
à protéger, à « assurer ».*



En 21 ans. . .

*La coopération de centaines de
milliers de membres de Caisses
populaires, la confiance et l'appui de
milliers d'autres ont donné en 21 ans
une stature unique à l'institution
d'assurance-vie que fondaient les
Caisses populaires en 1948.*

*Jamais ses promoteurs n'ont pu
rêver, à l'époque, aux performances
réalisées ni aux dimensions prises
depuis par L'Assurance-Vie
Desjardins, devenue, en si peu de
temps, grâce à la cohésion du
monde des Caisses populaires et à la
confiance du public, une institution-
type du Canada français dans le
domaine de l'assurance-vie.*

*En 21 ans, cumuler au delà de
\$50,000,000 d'actif, grouper plus de
2,000,000 d'assurés, totaliser un
encours de près de \$3,000,000,000,
constituent un précédent et fournissent la
preuve que « la mise en commun par
la coopération » peut permettre à une
collectivité de réaliser l'inimaginable.*



Ce 21e exercice

L'encours

S'étant déjà placée depuis quelques années en tête de liste des entreprises du genre, d'appartenance canadienne-française, voici que L'Assurance-Vie Desjardins accuse à ce secteur une augmentation de \$251,351,835 d'assurance en vigueur (9.8%), ce qui porte son encours global à \$2,829,294,525.

Une augmentation qui, comparée à l'augmentation moyenne des compagnies d'assurance-vie du Canada et à celle des compagnies de la province de Québec, est révélatrice à la fois de la confiance grandissante du public à l'endroit de L'Assurance-Vie Desjardins et du dynamisme constant qui anime les dirigeants, les représentants et le personnel de l'institution.

Les assurances individuelles

4,705 nouveaux contrats d'assurance-vie individuelle et de rentes viagères différées, que la compétence et le dynamisme de nos représentants nous ont valus, soit un volume de \$54,630,844 de nouvelles affaires, portent l'encours à ce poste à \$383,860,381.

Les systèmes assurance-enfants et assurance-voyage ont également accusé une montée: 149,927 enfants ont été protégés par ces contrats axés sur une protection spécialisée du budget de la famille contre les conséquences des accidents.

Un volume primes de \$956,015 a été recueilli au secteur assurance.

Les assurances collectives

Encore cette année, L'Assurance-Vie Desjardins a eu l'occasion d'être associée, soit à l'étude de projets, soit à la gestion de régimes d'assurance-vie collective d'importance. En effet, les garanties et avantages offerts, la compétence et l'efficacité administrative

reconnues de l'entreprise lui ont permis de mener une concurrence de taille dans des soumissions d'envergure et ainsi d'obtenir d'importants contrats.

Le montant primes à ce secteur accuse une augmentation de 8.9%. Les primes perçues pour l'assurance-vie collective, l'assurance-salaire et l'assurance-maladie et invalidité se totalisent à \$6,227,951, et le montant global d'assurance-vie collective en vigueur se situe à \$378,043,242, une augmentation de 24.7%.

Le plan de sécurité familiale, mis sur pied en 1961 pour les membres des associations canadiennes-françaises du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique, a connu un nouvel essor en 1969. L'addition d'avantages importants au système et la nomination d'un coordonnateur, qui travaille en étroite collaboration avec les représentants de chacune de ces provinces, ont contribué à cet essor.

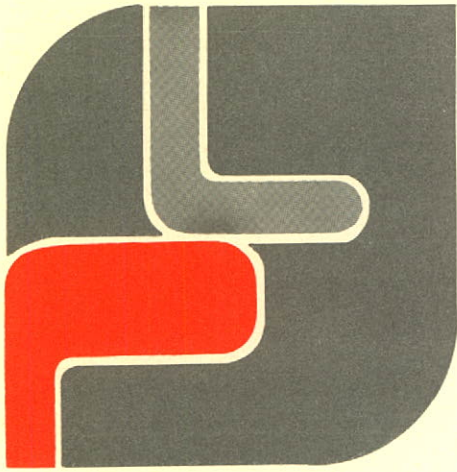
Les assurances-vie prêt, épargne et capital social

Une augmentation de \$148,746,917 sur l'ensemble des contrats de L'Assurance-Vie Desjardins avec les Caisses porte l'encours global à ce seul poste à \$2,067,390,902.

Plus de 1,500,000 membres de Caisses profitent des avantages de ces régimes d'assurance.

Il est intéressant de constater que, depuis l'instauration de ces régimes, soit 15 ans, L'Assurance-Vie Desjardins a retourné aux membres des Caisses assurées, sous forme de prestations d'assurance-vie prêt, plus de \$33,000,000 et, sous forme de prestations d'assurance-vie épargne et capital social, plus de \$20,000,000.

Montants certes impressionnants, mais qui ne constituent que le seul



reflet matériel des avantages de tels systèmes d'assurance-vie. Les implications humaines qui en résultent signifient, dans la réalité, des milliers et des milliers de dettes hypothécaires ou d'emprunts temporaires remboursés, effacés au bénéfice des familles des emprunteurs assurés; des milliers et des milliers de soldes d'épargnes doublés ou largement augmentés au moment même où les familles ont à faire face à des déboursés inusités ou à des responsabilités nouvelles.

Cette forme de sécurité sociale répondait à des besoins réels chez nous. L'Assurance-Vie Desjardins est heureuse d'avoir pu jouer un rôle d'une telle importance et de pouvoir continuer à assurer un tel service complémentaire aux Caisses et à leurs membres.

Les régimes supplémentaires de rentes de retraite

Les actifs accumulés en vertu de ces régimes s'élèvent à \$13,088,442, une augmentation de 20.0%.

L'on sait que les investissements de ces régimes sont largement diversifiés et répartis en actions, obligations et prêts hypothécaires.

Or, en raison des conditions particulières que le marché des valeurs a connues en 1969, il nous faut accuser, comme toutes les entreprises engagées dans de telles formes de placements, un rendement négatif de 1.9% pour le fonds d'obligations et de 9.0% pour le fonds d'actions.

A noter que ces résultats demeurent les plus favorables, en comparaison de ceux des entreprises engagées dans ce secteur.

Toutefois, si l'on considère l'évolution de la valeur de l'unité de placements depuis l'instauration de ces fonds séparés (1er janvier 1966), la valeur unitaire, au terme du présent

exercice, représentait encore une plus-value de 1.5% dans le fonds des obligations et de 26.2% dans celui des actions.

Les revenus

Les revenus globaux de l'institution se sont accrus dans une proportion de 7.2%.

De \$28,584,609 qu'ils étaient en 1968, ils passent à \$30,645,187.

Tous les revenus primes des divers secteurs sont en progrès :

— accirance	
— assurances individuelles	3.7% d'augmentation
— assurance-vie prêt	8.6% d'augmentation
— assurance-vie épargne	13.5% d'augmentation
— régimes de rentes	7.3% d'augmentation
— assurances collectives	31.1% d'augmentation
	8.9% d'augmentation

Les revenus nets de l'ensemble du secteur des investissements des fonds généraux révèlent une augmentation de 19.3%. Le rendement net de notre actif se situe à 6.57%. Il s'agit d'un taux de rendement considéré comme élevé par les compagnies d'assurance-vie au Canada.

Les prestations

L'Assurance-Vie Desjardins a retourné en prestations, au cours de 1969, à ses assurés ou aux ayants droit, 59.5% des primes perçues. Le total de ces prestations s'établit à \$15,946,770.

Les ristournes

Le montant des dividendes ou ristournes, payés ou attribués, s'établit à \$2,661,989.

Au secteur de l'assurance-vie prêt et invalidité, l'on a retourné pour \$916,548 de ristournes.



A celui de l'assurance-vie épargne et capital social, \$1,226,205, soit une augmentation de 70.2%.

Ces ristournes sont le fruit d'une nouvelle formule de répartition des surplus d'opération annoncée à l'assemblée générale annuelle de 1969.

Les formules de ristournes pour l'assurance-vie prêt, épargne et capital social sont exclusivement des ristournes d'expérience.

A l'assurance-vie prêt et invalidité, elle est de 100% de 75% des primes payées moins les prestations ; à l'assurance-vie épargne et capital social, elle est de 100% de 80% des primes payées moins les prestations.

Les premiers bénéficiaires de cette nouvelle politique seront certes les Caisses et leurs membres, à l'intention desquels L'Assurance-Vie Desjardins s'est toujours efforcée d'assurer la meilleure protection possible au coût net le plus bas possible.

L'actif

Au terme du présent exercice, L'Assurance-Vie Desjardins voit son actif doubler le cap du \$50,000,000.

En effet de \$43,950,067 qu'il était en 1968, l'actif de l'institution s'établit au 31 décembre 1969, à \$51,846,927 soit une augmentation de 18.0%.

Encore cette année, l'augmentation représente près du double de celle de la moyenne des compagnies canadiennes d'assurance-vie.

Le poste le plus important de l'actif se situe encore au secteur des prêts hypothécaires, se totalisant à \$18,933,796.

Bien que toujours intéressée à faciliter l'accès à la propriété de type unifamilial, il demeure qu'en raison des conditions actuelles dans le domaine de la construction ainsi que des tendances nouvelles vers l'habitation à logements multiples, l'institution

s'applique à conserver un sain équilibre dans son désir de répondre aux besoins actuels de ses assurés et des membres des Caisses dans ce domaine.

Le second poste en importance de l'actif demeure celui des investissements en valeurs municipales et scolaires, qui accuse un léger fléchissement cette année, pour se situer à \$7,275,251.

En troisième lieu se placent les investissements en obligations dans l'industrie et les services publics avec \$3,376,733.

L'institution tente, dans la mesure de ses moyens et à la lumière des priorités que lui dicte sa philosophie, de s'associer le plus possible à l'activité économique de la collectivité, à l'heure même où l'investissement dans l'industrie et le commerce devient de plus en plus impérieux chez nous.

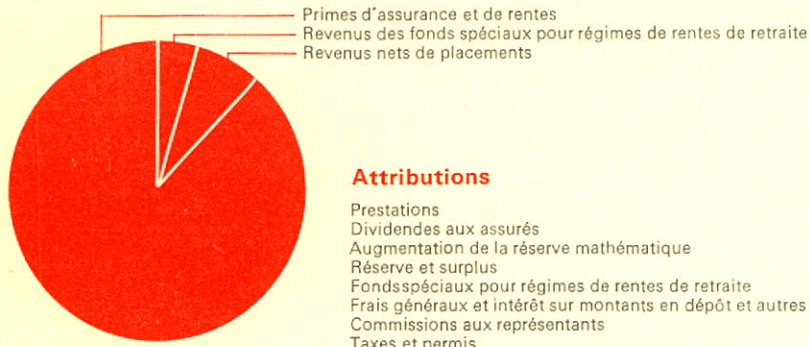
L'impôt sur le revenu

Les nouvelles dispositions de l'impôt sur le revenu ont amené les compagnies d'assurance-vie et leurs assurés à des contributions dont le volume prend une importance considérable dans leurs rapports d'opérations.

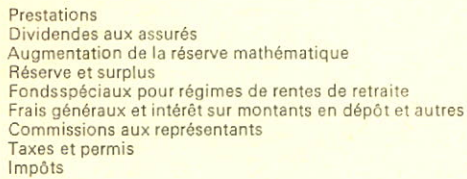
C'est ainsi que plus de \$300,000 ont dû être affectés cette année à l'impôt sur le revenu.

Cela se traduit dans le moment par une diminution du montant porté au surplus non attribué.

Revenus



Attributions



Sommaire des opérations

Revenus

Primes d'assurance et de rentes
Revenus des fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite
Revenus nets de placements

Attributions

Prestations
Dividendes aux assurés
Augmentation de la réserve mathématique
Fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite
Intérêts sur montants en dépôt et autres
Taxes et permis
Commissions aux représentants
Frais généraux
Impôt sur le revenu
Intérêts attribués au fonds de réserve
Montant porté à la réserve contingente
Montant porté à la réserve pour fluctuations de la valeur au marché des placements
Montant porté au surplus non attribué

1969

\$26,786,259
1,366,212
2,492,716

\$30,645,187

\$15,946,770
2,661,989
4,559,213
1,366,212
83,966
493,729
1,022,986
3,494,728
301,207
34,271
—
475,000
205,116

\$30,645,187

1968

\$24,274,343
2,221,323
2,088,943

\$28,584,609

\$14,103,274
2,041,124
4,410,406
2,221,323
69,328
449,567
921,589
3,431,793
—
34,271
70,000
375,000
456,934

\$28,584,609

L'Assurance-Vie Desjardins

Actif

	1969	1968
Obligations : Canada et provinces	\$ 2,700,683	\$ 2,499,843
Corporations municipales et scolaires	7,275,251	7,519,663
Corporations religieuses	1,079,649	1,246,174
Industries, services publics et autres	3,376,733	2,826,184
Actions et parts sociales	3,197,785	1,046,554
Prêts hypothécaires	18,933,796	14,994,764
Terrains et bâtisses	2,203,730	2,175,195
Prêts sur polices	1,100,618	829,251
Dépôts en fiducie pour placements	395,000	1,045,619
Espèces en caisse et en dépôt	634,790	265,714
Intérêts courus	460,925	409,863
Primes dues et échues (nettes)	2,971,653	2,595,145
Fonds spéciaux pour régimes de rentes de retraite	7,409,468	6,465,799
Divers	106,846	30,299
	\$51,846,927	\$43,950,067

Approuvé pour le Conseil d'administration

Alfred Rouleau

Président de la Compagnie
et chef de l'administration

Victor Falardeau

Président du Conseil d'administration

Bilan au 31 décembre 1969

Passif

Réserve mathématique sur contrats en vigueur	
Prestations en voie de règlement et provision pour prestations non rapportées	
Montants en dépôts et les intérêts	
Taxes et impôt à payer	
Exigibilités diverses	
Provision pour dividendes aux assurés	
Intérêts attribués au fonds de réserve	
Réserves spéciales pour régimes de rentes de retraite	
Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	
Réserve contingente	
Réserve pour fluctuations de la valeur des placements	
Surplus non attribué :	
Solde au 31 décembre 1968	\$ 2,277,098
Augmentation en 1969	205,116

Rapport des vérificateurs

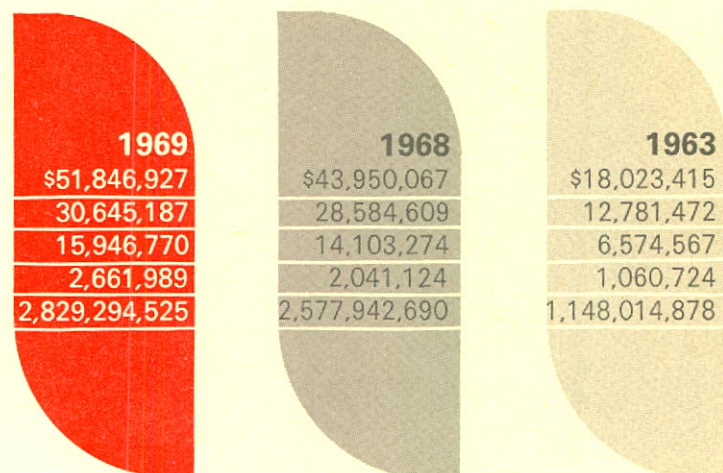
Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins, compagnie mutuelle d'assurance sur la vie, au 31 décembre 1969 et, après avoir obtenu tous les renseignements et explications demandés, nous certifions que ce bilan représente, à notre avis, la situation financière exacte de la Compagnie le 31 décembre 1969 du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par la documentation soumise et tel que l'indiquent les livres de la Compagnie. La réserve pour fluctuations de la valeur des placements se chiffre à \$1,850,000 et est suffisante pour couvrir la différence entre la valeur aux livres inscrite au bilan et la valeur statutaire. La réserve mathématique et la provision pour dividendes sont inscrites au bilan, d'après les données de l'actuaire de la Compagnie qui nous en a certifié l'exactitude.

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU et CIE
Comptables agréés

1969	1968
\$30,317,949	\$25,758,736
4,308,918	3,703,005
758,697	603,008
187,312	66,203
482,628	284,303
2,664,281	2,031,455
34,271	34,271
7,409,468	6,465,799
571,189	571,189
780,000	780,000
1,850,000	1,375,000
2,482,214	2,277,098
\$51,846,927	\$43,950,067

Points saillants du rapport

Actif
Revenus
Prestations
Dividendes aux assurés
Assurance en vigueur



Le personnel

Interne

Le personnel interne s'est signalé, en 1969, par une plus grande productivité dans son travail d'administration. Avec une très faible augmentation de 0.8% de l'effectif, l'équipe du siège social a su administrer un encours, un actif et un revenu total accrus dans une proportion beaucoup plus grande.

La formation sans cesse plus poussée du personnel, la stabilité et une plus grande motivation sont en partie responsables de cet accroissement de productivité.

Le service du personnel a organisé sept cours différents sur l'assurance-vie donnés le soir au siège social. Elle a en outre encouragé, par des contributions financières, des études dans divers domaines. Les directeurs de services eux-mêmes ont suivi des cours intensifs sur les relations supérieurs-subordonnés. Globalement, près de 50% du personnel a manifesté ainsi un réel souci de se perfectionner.

La rotation du personnel s'est maintenue à un taux relativement bas, 11.8%, ce qui représente approximativement le tiers de la moyenne des compagnies d'assurance.

Les réunions mensuelles de cadres et d'employés, marquées au coin de la participation et du dialogue, ont eu pour effet une plus grande sensibilisation du personnel aux préoccupations de l'institution. Enfin, une nouvelle politique de congés de maladie incitant à une présence assidue au travail et des études sur la concurrence salariale débouchant sur des ajustements de notre échelle de salaires pour 1970 ont contribué à une motivation toujours plus élevée et, partant, une plus grande efficacité.

Externe

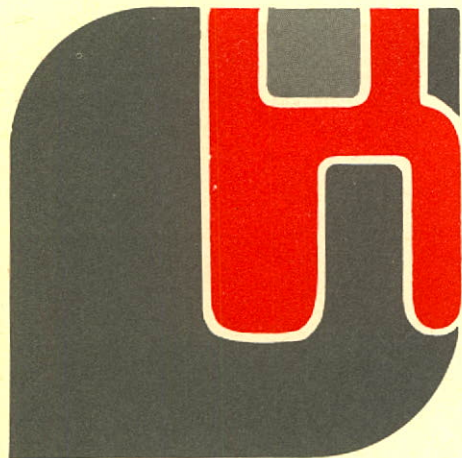
L'équipe de nos assureurs-vie de carrière s'est enrichie de plus d'une vingtaine de représentants, ce qui constitue une des meilleures années dans l'histoire de notre institution. L'augmentation nette en nombre de représentants a été de 15%.

Notre programme de formation professionnelle, sous la responsabilité du directeur de la formation professionnelle, s'est poursuivi avec plus d'intensité: 23 représentants ont suivi le cours obligatoire d'initiation à l'assurance-vie en 1969.

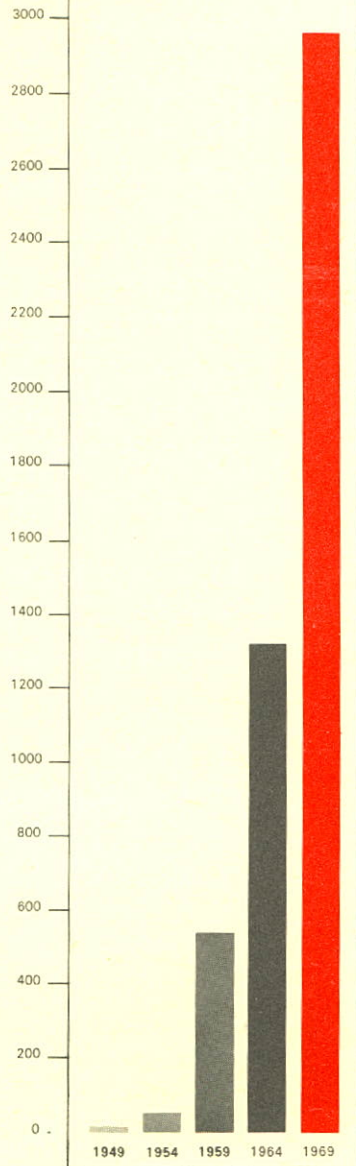
L'intérêt de nos représentants et instructeurs-gérants à l'égard de leur

perfectionnement professionnel est facilement évaluable en regard des résultats obtenus: 3 représentants et instructeurs-gérants ont obtenu le titre d'assureur-vie agréé (C.L.U.), portant à 22 le nombre des membres du personnel externe ayant droit d'utiliser ce titre. Le pourcentage de nos représentants qui ont mérité le « Certificat National de Compétence », décerné par L'Association des Assureurs-Vie du Canada pour la qualité de leurs affaires, continue à se maintenir à un niveau satisfaisant; en 1969, 37 de nos représentants ont eu droit à ce certificat; enfin, 6 représentants ont été reconnus membres du « Million Dollar Round Table ».

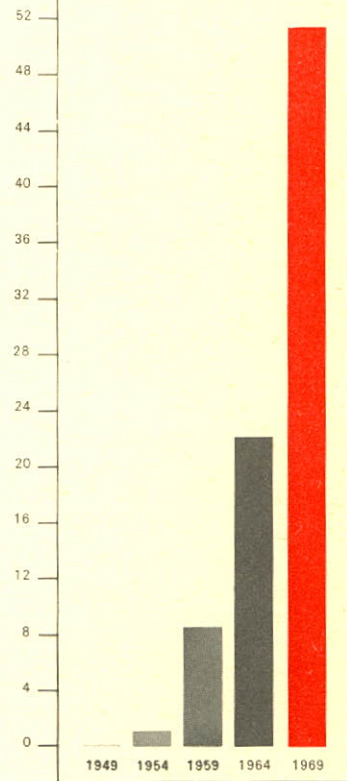
La compétence accrue de nos représentants et instructeurs-gérants, grâce à un programme intégré et soutenu de formation professionnelle, se traduit de plus en plus par la qualité des services rendus à nos assurés actuels et futurs, par l'importance des affaires transigées, par une meilleure efficacité et par un revenu moyen substantiellement supérieur, ce qui contribue encore davantage à consolider notre équipe de vente dans la carrière de l'assurance-vie.



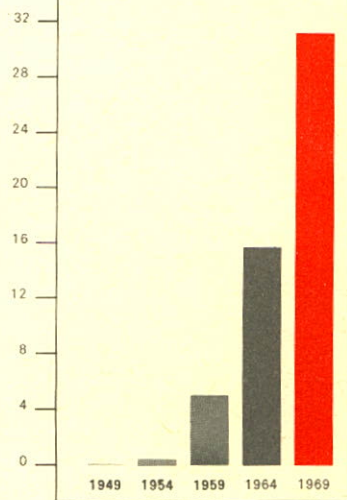
Assurance en vigueur en millions de dollars

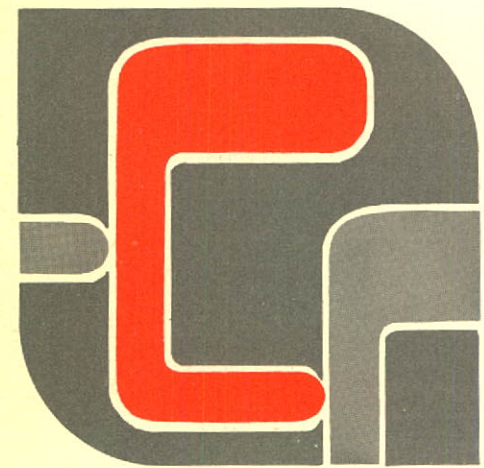
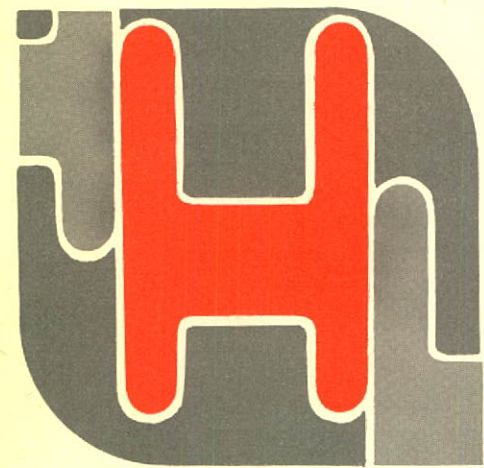


Actif en millions de dollars



Revenus en millions de dollars





Notre président-fondateur n'est plus...

Le 31 octobre 1969, l'Hon. Cyrille Vaillancourt, que l'histoire désignera certes comme « l'exécuteur testamentaire de la pensée du fondateur des Caisses populaires, le Commandeur Alphonse Desjardins », décédait.

L'Hon. C. Vaillancourt a consacré sa vie à la coopération, à cette formule d'entraide humaine et sociale dans laquelle l'homme peut trouver des moyens de se mieux réaliser tout en contribuant davantage au mieux-être des autres.

Il a participé au développement des Caisses populaires.

Il a contribué largement à la fondation ou à l'acquisition des organismes qui constituent aujourd'hui le Mouvement coopératif Desjardins.

L'Assurance-Vie Desjardins est une des institutions dont il rêvait et à la fondation de laquelle il devait consacrer, avec quelques autres, le meilleur de ses énergies.

Il en a été le président durant 20 ans et occupait la présidence du conseil d'administration au moment de son décès.

Ensemble, nous nous sommes recueillis devant l'homme. . . , devant la totalité de l'oeuvre de sa vie !

Ces préoccupations, inspirées de son milieu d'origine, les Caisses populaires, et de la philosophie même de la coopération, ont amené ses principaux dirigeants et animateurs à des prises de position, à des initiatives qui ont identifié l'entreprise comme une institution qui n'en reste pas qu'aux mots dans le domaine de la promotion humaine et sociale.

Des réalisations

Plusieurs des régimes d'assurance-vie créés à la mesure des besoins des gens et des familles du Canada français ont été les premières preuves institutionnelles de telles préoccupations.

Dix années de présence dans le domaine de l'éducation populaire, par des commandites d'émissions éducatives à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, depuis « Joindre les 2 bouts » jusqu'à « Vivre » en sont une autre.

Une autre façon d'approfondir et de refléter les préoccupations humaines et économiques de l'institution s'est également manifestée, au cours de 1969, par de fructueux échanges internes ainsi que par une participation accrue des dirigeants, de son directeur général et de plusieurs cadres supérieurs à des programmes d'étude, conférences et colloques, tant du domaine de l'assurance-vie que de celui de l'économie coopérative.

Prise de conscience d'un problème de l'heure

En plus de ses contributions, à titre de conférencier ou de participant, à plusieurs congrès et colloques consacrés à la coopération ou à des sujets d'ordre économique, notre président, M. Alfred Rouleau, a particulièrement tenu, au cours de l'année écoulée, à susciter dans plusieurs milieux une prise de conscience accrue d'un des problèmes de l'heure : la pauvreté.

Préoccupations humaines et sociales

Leurs origines

L'Assurance-Vie Desjardins a toujours manifesté des préoccupations qui débordent de beaucoup celles qui sont généralement propres au seul commerce de l'assurance-vie.



0-0001-04035-20083
59753-206-272-460

Deux codes de l'électronique.

Le premier se réfère à l'un de nos assurés, secteur assurance-vie prêt, épargne et capital social, offerte aux membres des Caisses populaires.

Le second identifie un autre de nos assurés des systèmes d'assurance-vie individuelle.

Prototypes de tous ceux qui ont fait confiance à L'Assurance-Vie Desjardins, ils représentent pour chacun de ceux qui assument la bonne administration des contrats, notre raison d'être institutionnelle.

L'électronique est un outil moderne qui nous aide à les servir plus efficacement, plus rapidement et plus économiquement.



0591-212-902-55455

Incitant chacun à s'instruire davantage sur ce vaste et complexe sujet et à se débarrasser de préjugés tenaces, M. Rouleau a engagé ses auditeurs à manifester la détermination et le courage d'utiliser les moyens qui s'imposent.

Et, au delà de cette incitation générale, il a tenté de sensibiliser les milieux de la finance et des affaires : « Il reste à déplorer, n'a-t-il pas craint d'affirmer, que, dans l'ensemble, au niveau des attitudes globales des entreprises, les industriels et les hommes d'affaires font trop peu pour tenter de régler ces problèmes qui sapent notre société post-industrielle. On a trop tendance à laisser l'initiative aux seuls gouvernements alors que l'élimination de la pauvreté est une responsabilité collective ».

Pour M. Rouleau, « la pauvreté est un problème directement lié au développement économique du Québec ». « Ce qu'il faut, c'est qu'individuellement et collectivement nous entreprenions ensemble la planification rationnelle de nos efforts, en vue d'une solution définitive du problème ». Telle est la conclusion sans compromis, maintes fois répétée et devant les auditoires les plus diversifiés.

Doctorat d'honneur

Aussi, tous les coopérateurs se sont-ils réjouis, en juin 1969, quand l'Université de Sherbrooke décernait à M. Alfred Rouleau un doctorat d'honneur ès sciences économiques. M. Jean Houpert, doyen de la Faculté des Arts, qui présentait M. Rouleau à l'assistance, a tenu à préciser : « Ce n'est pas seulement l'homme d'affaires que nous honorons aujourd'hui, c'est plus encore peut-être l'homme social, le Canadien français qui, depuis toujours, veut aider ses compatriotes ».

L'année 1969, ses caractéristiques

Modifications aux structures supérieures

Faisant suite à un amendement aux règlements de la Compagnie, lors de l'assemblée générale annuelle de mars 1969, le Conseil d'administration créait, d'une part, une nouvelle fonction à temps plein, celle de président et chef de l'administration et, d'autre part, un nouveau poste, celui de président du Conseil d'administration. Ces dispositions rendant la structure administrative de L'Assurance-Vie Desjardins concordante avec celle de La Sauvegarde, le Conseil d'administration de L'Assurance-Vie Desjardins, en accord avec celui de La Sauvegarde, décidait alors que le président et chef de l'administration des deux entreprises serait la même personne, afin de faciliter les communications et d'assurer une meilleure coordination et une meilleure planification de leurs activités, considérant que les deux entreprises appartiennent aux mêmes propriétaires.

Comme complément à ces changements de structure, la fonction de directeur général adjoint était supprimée.

Conseil d'administration

A la lumière de ces modifications de structure, le Conseil nommait M. Alfred Rouleau, auparavant directeur général, président et chef de l'administration de L'Assurance-Vie Desjardins.

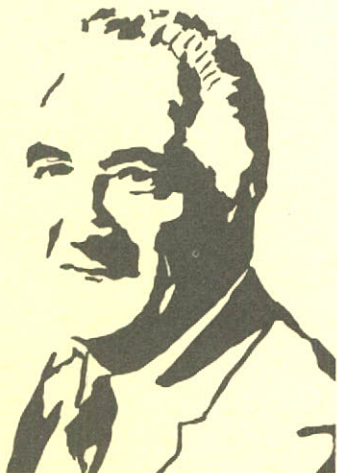
Comme président du Conseil d'administration, l'on désignait l'Hon. Cyrille Vaillancourt, qui a occupé ce poste jusqu'à son décès, en octobre 1969, et qui a été remplacé depuis par M. Victor Falardeau, jusqu'alors 1er vice-président.



4-5998-206-271-843

4-5998-206-271-843
4-1333-FPD802073

Deux autres codes.
Le premier se réfère
à une assurée
d'un de nos régimes d'assurance collective.
L'autre identifie
un de nos assurés,
secteur régime supplémentaire de rentes.
L'une et l'autre ont eu foi
en L'Assurance-Vie Desjardins
pour répondre à leurs besoins respectifs de protection.
Plus de quatre cents employés, de compétences
diversifiées,
s'assurent régulièrement
que nos engagements contractuels
soient scrupuleusement respectés
et administrés avec efficacité,
dans le meilleur intérêt
de tous les assurés.
A travers les codes de l'électronique,
nous percevons toujours l'homme,
l'assuré,
ses droits,
ses besoins
actuels et futurs,
ses aspirations.



4-1333-FPD802073

MM. Willie Deschênes et Guy Bernier sont devenus respectivement 1er et 2e vice-président.

En remplacement de M. Alfred Rouleau, M. Oscar Mercure, C.A., antérieurement directeur général adjoint, était promu au poste de directeur général.

La vacance créée par le décès de l'Hon. C. Vaillancourt a nécessité l'élection d'un nouvel administrateur et M. Jean-Marie Ouellet, président de l'Union Régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, a été élu.

Nominations

M. Gilbert Belleau, A.S.A., antérieurement adjoint, assurances individuelles, service de l'actuariat, a été nommé adjoint, informatique, service de l'organisation et de l'informatique.

M. Camille Fortier, A.S.A., a été nommé sous-actuaire

L'Assurance-Vie Desjardins associée au contrôle des Placements Collectifs Inc.

L'on sait que l'acquisition de la totalité des actions des Placements Collectifs Inc., dont l'actif global était de \$62 millions, a été effectuée par le Mouvement coopératif Desjardins en juillet dernier.

Cette acquisition a été faite par l'intermédiaire de la Société de Fiducie du Québec pour son compte et celui des deux institutions d'assurance-vie : L'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie.

Plusieurs motifs ont justifié cette transaction, notamment :

- La nécessité pour les institutions d'assurance-vie de compléter éventuellement leurs services par un fonds mutuel.
- L'essor que le Mouvement coopératif Desjardins est capable

de donner aux Placements Collectifs par ses institutions, notamment les institutions d'assurance-vie.

- La conservation dans notre patrimoine de l'actif de ces fonds qui ont été lancés par les nôtres et développés par l'ensemble des épargnants canadiens-français.

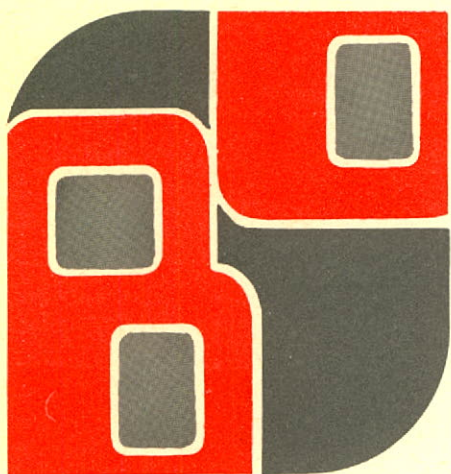
La coopération

D'inspiration coopérative, L'Assurance-Vie Desjardins fait en sorte de ne jamais oublier cet aspect important de sa définition. Elle veille à se laisser guider par les principes humanitaires de la formule coopérative dans l'élaboration de nouveaux systèmes et services. De même, elle assure son appui à toute entreprise susceptible de favoriser l'épanouissement de la coopération en notre milieu. C'est ainsi qu'elle contribue financièrement au maintien de la Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke et qu'elle apporte son appui au Conseil Canadien de la Coopération, aux organismes coopératifs de plusieurs provinces et au Conseil de la Coopération du Québec, auquel elle est affiliée. L'Assurance-Vie Desjardins était représentée, en septembre dernier, au congrès triennal du Comité des assurances affilié à l'Alliance Coopérative Internationale dont elle est membre.

Le Mouvement coopératif Desjardins

L'Assurance-Vie Desjardins s'est appliquée à poursuivre une collaboration de plus en plus étroites avec les Caisses populaires et les institutions du Mouvement coopératif Desjardins à tous les niveaux.

Elle a continué d'assurer à L'Institut Coopératif Desjardins une subvention d'importance, en vue de l'aider à poursuivre ses programmes de formation professionnelle et d'éducation sociale, et à bien servir



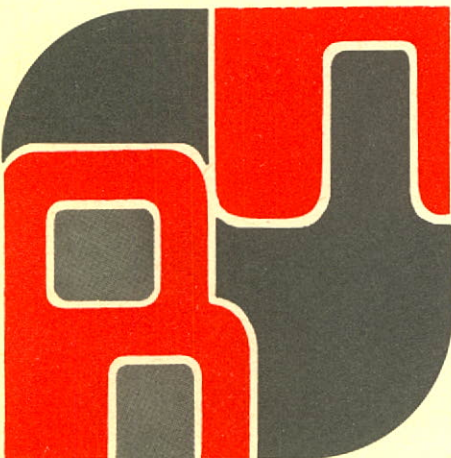
Par l'entremise de
ses représentants,
L'Assurance-Vie Desjardins
vous offre :

Les assurances-vie
individuelles,
familiales
et collectives,
les régimes accident-
maladie et de rentes
pour les individus,
les familles,
les groupes d'employés...
et les services du

CENTRE D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION

Ce centre d'analyse et de planification, composé
d'un avocat et d'un comptable agréé, est un service
d'aide technique mis à la disposition de nos
représentants dans le but de les assister dans la
recherche des solutions les plus appropriées aux
problèmes de leurs assurés actuels ou éventuels.

Directeur :
JACQUES LEFEBVRE, LL.L.
Bureau 430
Edifice Girardin
1259, rue Berri
Montréal 132, (Qué.)



le prestige des Caisses populaires
et du Mouvement coopératif
Desjardins au pays et à l'étranger.

L'échange fructueux entre
L'Assurance-Vie Desjardins et les
autres institutions s'est concrétisé
par la participation de l'entreprise
aux différents travaux du Comité de
coordination et de ses sous-comités,
et par sa présence aux congrès,
assemblées et anniversaires
Desjardins. D'autre part elle a été
heureuse d'accueillir à son siège

social tous les dirigeants et employés
de ces institutions qui ont bien
voulu lui rendre visite.

L'institution a aussi apporté sa
contribution financière au programme
de promotion des Caisses populaires
à la chaîne française de
télévision de Radio-Canada.

Nos instructeurs-gérants

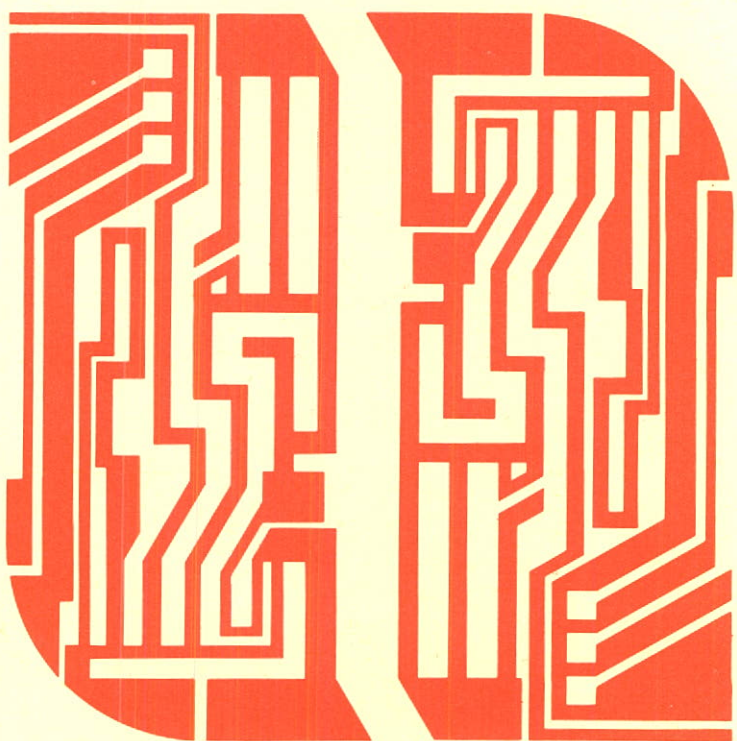
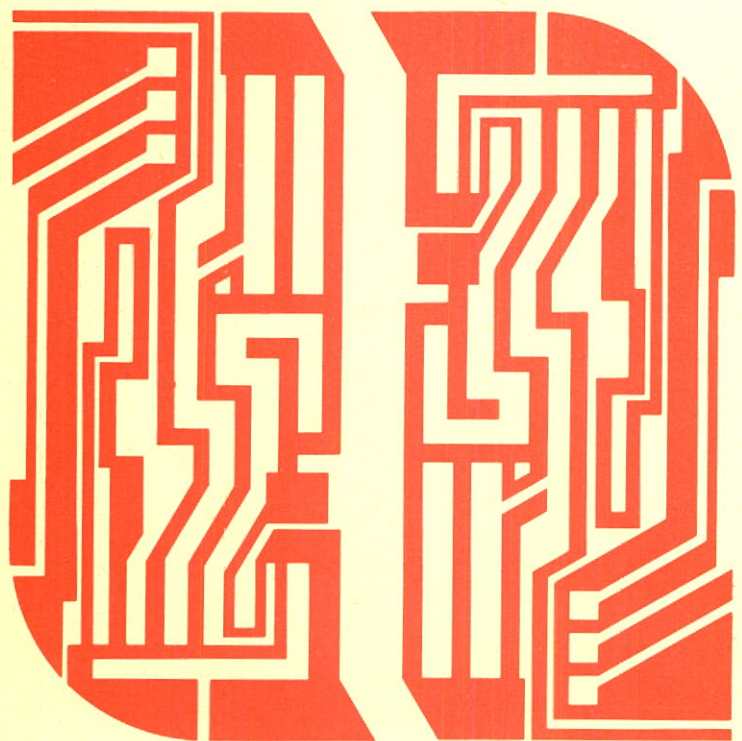
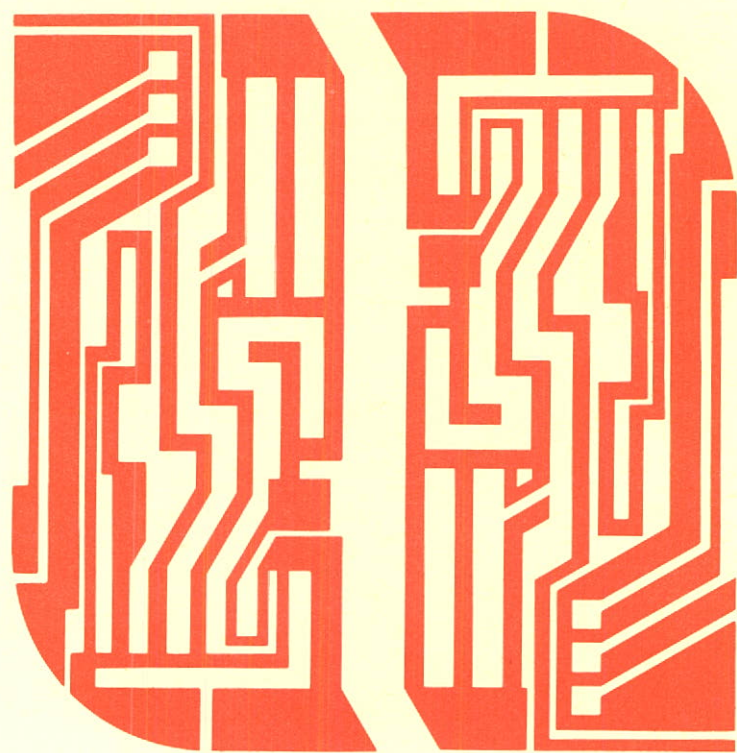
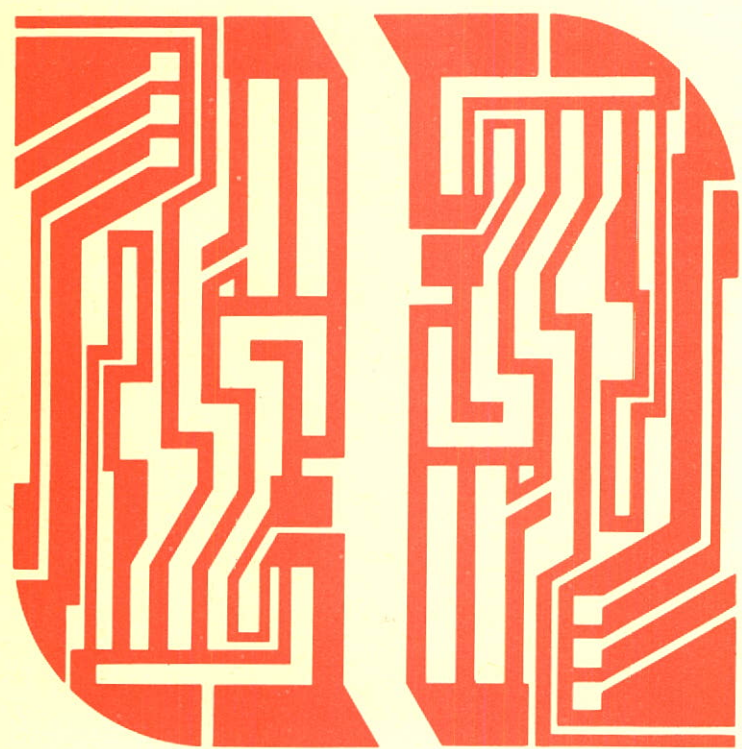
ADRIEN NADEAU, C.L.U.
OCTAVE TREMBLAY, C.L.U.
RAYMOND VERRET
YVON PAQUET, C.L.U.
ROSAIRE ROYER, C.L.U.
RICHARD THIBAUT
JEAN-GUY DUQUETTE, C.L.U.
ERNEST SARRAZIN, C.L.U.
RAYMOND PHILION, C.L.U.
MARCEL VINÇENT, C.L.U.
J.-MARCEL FILION, C.L.U.

Nos bureaux régionaux

Bas Saint-Laurent
21 ouest, rue de l'Évêché, Rimouski
Chicoutimi — Lac Saint-Jean
245 est, rue Racine, Chicoutimi
Desjardins
59, avenue Bégin, Lévis
La Mauricie
1240, rue Royale, Trois-Rivières
L'Estrie
1152 ouest, rue King, Sherbrooke
L'Outaouais
53, rue Saint-Raymond, Hull
Montréal-Chambly
194, rue Charron, Ville Lemoyne
Montréal-Jacques-Cartier
5597, rue Laurendeau, Montréal 205
Montréal-Laurier
211 est, rue Jarry, Montréal 351
Montréal-Maisonneuve
3252 est, rue Ontario, Montréal 402
Québec
510 est, rue Saint-François, Québec 2

**Bureau principal
pour Montréal**
1770, rue Christophe-Colomb
Montréal 132

Tous ces bureaux sont situés dans
l'immeuble d'une Caisse populaire.



rapport d'exécution
que nous devons ce 21e
nos assureurs
C'est à toutes ces personnes
et un des
prochaines il y a vingt
fondée par les Caisses
coopératives Desjardins
vie du Mouvement
institution d'assurance
quotidien de cette
et des assurés
des clients
essentiels
le social primordial
l'assurance
l'Assurance-Vie
personnes assurées à
symboles de 2,000,000 de
vie professionnelle
le secrétaire,
le comité d'administration
l'homme de main
lui donneront
l'électronique de demain
actuelles et des formes qui
de ses caractéristiques
et de son langage écrit,
Au delà de l'ordinateur

*Au delà de l'ordinateur
et de son jargon chiffré,
de ses caractéristiques
actuelles et des formes que
l'électronique de demain
lui donneront,*

*l'homme de métier,
le collet blanc,
la secrétaire,
le professionnel,
symboles de 2,000,000 de
personnes assurées à*

*L'Assurance-Vie
Desjardins
demeureront toujours
le souci primordial,
essentiel*

*des dirigeants
et des animateurs
quotidiens de cette
institution d'assurance-
vie du Mouvement
coopératif Desjardins
fondée par les Caisses
populaires il y a vingt
et un ans.*

*C'est à toutes ces personnes,
nos assurés,
que nous dédions ce 21^e
rapport d'exercice.*



**L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS**

200, avenue des Commandeurs,
Lévis, (Québec), Canada.